

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 31 août 2020

L'an deux mil vingt et le lundi 31 août à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Sailly-Achâtel était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane NICOLAS, Maire.

Etaient présents :

Frédéric COLSON, Maryse DESARCE, Sandrine DOYEN, Christian GOSSMANN, Xavier MARI, Marcel MATHIS, Elodie MOLET, Jean-François NICOLAS, Stéphane NICOLAS, Cécile PIAZZA, Serge ROUPRICH.

Secrétaire de séance : Elodie MOLET.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 31 juillet 2020 a été approuvé sans observations et signé par les membres présents.

1°) Commission consultative de chasse.

Suite au courrier de Monsieur Alain JACQUES, adjudicataire de chasse, souhaitant céder son bail à M. GIB, à partir de l'année 2021, il est nécessaire, compte tenu du renouvellement des membres du conseil municipal suite aux dernières élections, de désigner les nouveaux membres de la commission consultative de chasse.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne pour faire partie de la commission consultative de chasse :

- Stéphane NICOLAS, maire
- Marcel MATHIS
- Jean-François NICOLAS

2°) Indemnités des adjoints.

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident, de porter les indemnités de fonction, pour chacun des deux adjoints, à 5,36 % du taux maximal de l'indice brut, à compter du 1er septembre 2020 et pour toute la durée du mandat.

Divers :

- Le Maire informe le conseil municipal de l'arrêté inter préfectoral du 07-08-2020 portant dissolution du SIE de Flocourt – Tragny - Thimonville et adhésion de ces communes au Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de Verny.
- Compte rendu par Xavier MARI sur les travaux d'assainissement, le bitume routier est fait, il reste la remise en état d'origine des trottoirs et usoirs à effectuer. Ces travaux d'enrobés sont prévus par l'entreprise SADE autour du 14/09. Il semblerait qu'il existe encore des dysfonctionnements sur quelques maisons, la priorité des travaux est donnée au bon fonctionnement des installations.

- Job d'été subventionné par le Département de la Moselle dans le cadre de Moselle Jeunesse : Serge ROUPRICH fait le bilan très positif de l'emploi saisonnier du mois d'août. Le jeune employé a effectué de nombreuses tâches de nettoyage et d'entretien des bâtiments, du cimetière, du mobilier urbain... L'expérience est à renouveler les prochaines années dans la mesure des moyens financiers.
- Bilan de la journée « Saily-Lanta » organisée le samedi 29 août, 24 enfants du village ont participé. Toutes les activités ont été très appréciées autant des enfants que des adultes. Les médailles ont été offertes par le Maire, grâce à une forte mobilisation de bénévoles le budget a été très bien maîtrisé. Une réunion de retour d'expérience sera organisée rapidement.
- Le Maire rappelle les règles édictées par le service déchets de la Communauté de Communes du Sud Messin concernant la distribution des rouleaux de sacs de recyclage. La dotation est de 1 rouleau par personne et par an limitée à 3 rouleaux pour les foyers de 3 personnes et plus.
- Suite à la demande de l'association CCLI de Solgne, la salle communale leur sera mise à disposition pour la pratique de l'activité danse le vendredi soir. Une convention sera signée entre l'association et la commune.
- Stéphane NICOLAS informe l'assemblée qu'il a été élu Président du SIVOM de Solgne et environs. Il informe également qu'il a pris des fonctions au sein du bureau de la Communauté de Communes du Sud Messin en tant que 3^{ème} vice-président en charge du développement économique.

Le Maire,
Stéphane NICOLAS